

Rapport d'activités et rétrospective

On me l'avait bien dit : quatre ans c'est vite passé!

C'est autour du 15 novembre 2017 que le nouveau préfet amorcera son mandat de quatre ans, quatre années chargées de défis, d'enjeux, de joie et de tristesse, sans oublié un peu de frustration à jongler au quotidien avec une multitude de dossiers, allant de la survie de l'industrie forestière au logement social, en passant par la gestion des matières résiduelles, la protection des rives, la gestion de routes forestières et j'en passe.

L'heureux élu pourra compter sur une *équipe du tonnerre*, des gens dévoués et dédiés que dirigent de main de maître la directrice générale Lynn Kearney et son adjointe, Véronique Denis.

Avant de passer à une courte rétrospective de mon mandat à la préfecture, voici quelques éléments qui ont retenu mon attention au cours des derniers mois.

- 21 juin : Journée nationale des Autochtones – cérémonies au Parc du Draveur
- 29 juin : Rencontre du comité directeur du FARR (Fonds d'appui au rayonnement des régions)
- 4 juillet : Rencontre de travail avec Jean-Guy Whiteduck et Dylan Whiteduck sur des dossiers de développement dont celui des mini-centrales.
- 4 juillet : Rencontre du conseil de Kazabazua au sujet des utilisateurs de l'usine de traitement des eaux usées de la MRCVG à Kazabazua.
- 5 juillet : Rencontre de travail à la MRCVG sur les orientations gouvernementales en aménagement du territoire.
- 5 juillet : Conseil des maires en ajournement du conseil régulier du 20 juin.
- 10 juillet : Conférence téléphonique du comité exécutif de l'UQO – rencontre avec Stéphanie Vallée sur divers dossiers. – Inauguration de la Vélo-Route Messines-Gracefield à Messines.
- 19 juillet : Rencontre avec des représentants du Conseil Tribal Algonquin au sujet de projets de développement économique et d'un Musée archéologique algonquin.
- 20 juillet : Shore Lunch de la Chambre de Commerce de Maniwaki et Vallée-de-la-Gatineau sur les terrains MA-MI à Déléage.
- 21 juillet : Dîner avec un promoteur, à ma demande, à Kazabazua.

- 25 juillet : Conférence de presse à Blue Sea relatif au règlement de lavage de bateaux des municipalités de Messines et de Blue Sea.
- 26 juillet : Conférence de presse au Centre d'interprétation du chevreuil à Sainte Thérèse-de-la-Gatineau pour annoncer l'exposition portant sur la Touladi.
- 31 juillet : Rencontre avec Jean-Guy Whiteduck au sujet de divers dossiers de développement économique, dont les mini-centrales.
- 1^{er} août : OQU – rencontre du comité d'éthique au sujet de plaintes.
- 3 août : Rencontre de la TDS à Maniwaki.
- 7 août : Visite sur le lac Trente-et-un-Milles organisée par le Parc Régional
- 8 août : Rencontres des comités administration générale et Aménagement et développement.
- 15 août : CONSEIL des MAIRES présidé par Robert Coulombe.
- 17 août : Rencontre Cap sur l'Ouest¹ à Campbell's Bay, des préfets des MRC Pontiac, Témiscamingue et Vallée-de-la-Gatineau.
- 21 août : Rencontre du comité directeur du FARR²
- 23 août au 1^{er} septembre : VACANCES à Paris et en Normandie.
- 5 septembre : Rencontre de la TDS à Maniwaki.
- 6 septembre : 5 à 7 de CHGA sur la nouvelle programmation.
- 7 septembre : Rencontre comité aménagement et développement à Maniwaki
- 11 septembre : Rencontre direction régionale du MAPAQ sur l'entente sectorielle.
- 12 septembre : rencontre de travail avec un promoteur relative à la zone inondable.
- 13 septembre : Rencontre des préfets Pontiac, Témiscamingue et Vallée-de-la-Gatineau au sujet de Cap sur l'Ouest et les suivis à faire au cours des prochains mois.
- 16 au 19 septembre : Congrès annuel de IEDC (International Economic Development Council) à Toronto – rencontre avec des firmes de prospection d'investissement au sujet du suivi à donner à Cap sur l'Ouest : ROI (Research on Investment) et CAI Global.
- 19 septembre : Mon dernier conseil des maires.

Le conseil des maires de la MRC ne peut siéger après le 6 octobre, 16 h 30, date et heure limites de la mise en candidatures des maires, conseillers des municipalités et du préfet pour l'élection du 5 novembre 2017.

La réforme

C'était *Business as usual* en novembre 2013 en début de mandat. Après avoir nommé ROBERT Coulombe au poste de préfet suppléant et procédé à la formation des comités de travail en répartissant les tâches de façon la plus équitable possible entre les 17 maires et mairesses de la MRCVG, je me suis familiarisé avec les dossiers en cours. On ne réinvente pas la roue et elle continue à tourner!

¹ Cap sur l'Ouest : Étude réalisée par la firme E et B DATA de Montréal, portant sur une Estimation des retombées économiques et fiscales de la valorisation du potentiel des MRC Pontiac, Témiscamingue et Vallée-de-la-Gatineau.

² Le comité directeur du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) est constitué de la ministre régionale pour l'Outaouais, Stéphanie Vallée, des quatre préfets et du maire de la Ville de Gatineau.

Il y a quatre ans, pendant la campagne électorale qui a conduit à mon élection à titre de préfet élu, j'ai fait part de mes préoccupations et de mes objectifs. Certains de mes organisateurs m'ont prévenu que la tâche allait être colossale et maintenant, je dois leur donner raison. Bien sûr qu'on a réalisé des choses intéressantes dont la préservation d'emplois industriels notamment chez Résolu et LP, des emplois alors menacés en raison de l'instabilité des approvisionnements en bois.

De toute manière, la préservation des acquis et le maintien d'une bonne qualité de vie dans la Vallée-de-la-Gatineau sont encore au cœur des préoccupations des élus des 17 municipalités de la MRCVG.

Mes engagements électoraux ont toutefois été un peu chambardés, dès la fin de ma première année à la préfecture, par des réformes majeures imposées par Québec, pour assainir les dépenses publiques et atteindre un meilleur équilibre budgétaire. Je demeure convaincu que ces réformes étaient nécessaires, mais la façon de procéder m'a laissé sur mon appétit. Je comprends qu'il n'y a pas de bonnes façons d'annoncer et d'exécuter une mauvaise nouvelle, mais le Gouvernement du Premier Ministre Couillard n'a pas mesuré les impacts négatifs de la réforme sur les contribuables, surtout ceux des régions dites éloignées comme la Haute-Gatineau dont le centre de services est Maniwaki. Ce fut le cas notamment en santé avec la perte d'une importante cohorte de cadres supérieurs. La menace de perdre des services de proximité est toujours omniprésente et en inquiète plusieurs.

Dans le monde municipal, il y a d'abord eu une ponction de 300 000 \$ dans les subventions aux organismes de développements économiques, quelques mois avant l'annonce de l'abolition des CRÉ (Conférence régionale des élus) et du retrait de l'obligation pour les MRC de maintenir les CLD. Selon moi, l'abolition de la CRÉ, un palier de gouvernance devenu trop gros et le choix d'abolir ou non les CLD dans les régions comme la nôtre sont des décisions sages et justifiées, mais encore là a-t-on négligé d'en mesurer les impacts concrets dans le milieu. Beaucoup d'organismes étaient devenus dépendants de la CRÉ et du jour au lendemain, ils se sont retrouvés devant rien, créant du même coup beaucoup d'incertitude.

La réforme pour un préfet de MRC a eu des conséquences en matière de gestion de temps. À titre de préfet et de président de la Table des préfets de l'Outaouais, j'ai dû consacrer beaucoup d'heures aux dossiers régionaux et à la gouvernance régionale. Le Gouvernement nous l'a imposé.

Après l'abolition de la CRÉ, la Table des préfets de l'Outaouais a pris beaucoup d'ampleur et d'importance, sans pour autant avoir une quelconque reconnaissance formelle du Gouvernement du Québec en matière de gouvernance régionale. En réalité, pendant des mois, le Gouvernement du Québec a maintenu que dorénavant, ses interlocuteurs sur le terrain étaient les MRC individuellement, point à la ligne.

Grâce à la bonne volonté des préfets des quatre MRC de l'Outaouais et du maire de la Ville de Gatineau, la Table des préfets a exercé un certain leadership utile et constructif. À l'heure actuelle, les membres de la Table des Préfets font partie du comité directeur du FARR (Fonds d'appui au rayonnement des régions) en compagnie de la députée-ministre Stéphanie Vallée et des représentants du MAMOT.

Il ne faut pas passer sous silence que le secrétariat de la Table des préfets est assumé entièrement et gratuitement par la direction générale de la MRCVG, plus spécifiquement par Me Véronique Denis, dg adjointe.

Les dossiers locaux

Dès le début du mandat, au cours de l'année 2014 s'est amorcée une restructuration provoquée par la retraite du directeur général, André Beauchemin qui a bien servi la population de la MRC pendant deux décennies. En juin 2014, c'est Lynn Kearney, trésorière et dg adjointe à la MRC qui a été nommée au poste de directrice générale. Elle est habilement secondée par Me Véronique Denis, greffière de la MRC et qui agissait également à titre d'adjointe à André Beauchemin.

C'est à l'automne 2014 que la MRCVG a amorcé une autre petite réforme en provoquant l'abolition de Tourisme Vallée-de-la-Gatineau et une restructuration de l'accueil des organismes sous le même toit à Maniwaki, au 186, rue King. Cette restructuration a été complétée de façon accélérée le janvier 2015 quand la MRCVG a intégré les effectifs du CLD pour former sa direction du développement économique et social. Une rationalisation s'imposait. Les effectifs en développement sont passés de 13 à 8 personnes.

En matière d'aménagement du territoire, je croyais bien pouvoir livrer un nouveau schéma d'aménagement et de développement, mais c'était rêver en couleurs! – Nous avons cheminé de façon positive, mais un nouveau schéma ne sera pas en vigueur dans la MRCVG avant la fin de 2018. La procédure est extrêmement longue! Heureusement toutefois, la MRCVG a été en mesure d'adopter son Plan de développement de la zone agricole (PDZA) et d'y affecter une personne-ressource. Notre objectif est double : mettre en valeur les terres agricoles et diversifier les productions.

Parallèlement à la révision du schéma d'aménagement et de développement et à la concrétisation du PDZA, nous travaillons à la mise en valeur à la fois du corridor de la Rivière Gatineau et de la Route 105, à des fins récréotouristiques et industrielles. Il devrait aussi en être de même de la route 117, la Transcanadienne qui relie Montréal à l'Abitibi et qui traverse notre MRC sur une distance de plus ou moins 150 kilomètres. La route 107 qui traverse les municipalités d'Aumond et de Délégé mérite également une sérieuse réflexion. Elle peut s'avérer une alternative à la 105, entre Maniwaki et la route 117, en situation d'urgence.

La MRC a connu une belle réussite en 2017, avec la tenue des premières séances de la Cour municipale de la MRC des Collines-de-l'Outaouais au Palais de justice de Maniwaki. L'adhésion de toutes les municipalités et des partenaires impliqués, particulièrement les membres du comité de Sécurité publique de la MRC, a permis la concrétisation de ce projet démarré et souhaité depuis plusieurs années. Déjà, après seulement quelques mois d'implantation, le service est grandement utilisé par les municipalités locales et la Sûreté du Québec, permettant ainsi de renforcer le sentiment de sécurité de nos contribuables en facilitant l'application de la réglementation en vigueur.

En matière de développement économique, ma principale préoccupation a été le maintien des acquis, notamment au chapitre de l'industrie forestière et des approvisionnements des usines en matière première en provenance des terres publiques. Nous avons notamment demandé au

Gouvernement provincial, par l'intermédiaire de notre députée-ministre Stéphanie Vallée, de nommer un médiateur dans le dossier de l'harmonisation des coupes forestières avec la communauté du Lac Barrière. Nous avons aussi maintenu actif un comité ad hoc regroupant les principaux intervenants forestiers publics et privés dans le but d'entretenir le dialogue entre les forestières et les fonctionnaires dans l'application du nouveau régime forestier. Et ça marche!

En matière de maintien des acquis, il y a eu des succès, mais il y a aussi eu des échecs. J'ai été très actif dans le dossier de l'école St-Michael's de Low menacée périodiquement de fermeture. Grâce à l'intervention de notre députée-ministre, le sort de Saint-Michael's a été réglé en 2017, par l'annonce d'importants investissements (4,2 M\$) de la part du MELS.

La survie de Saint-Michael's est un élément déterminant de la vitalité du sud de la MRCVG, un élément indispensable à la revitalisation de ce secteur qui, faut-il le rappeler est à un peu plus de 30 minutes du Centre-Ville de Gatineau, limitrophe de la MRC des Collines de l'Outaouais, une des deux MRC du Québec qui connaissent les plus fortes hausses démographiques, année après année.

Une de mes déceptions de mon mandat aura été l'abolition du cours d'armurerie (DEP) à Maniwaki. Je ne m'explique toujours pas pourquoi cette formation très populaire et connaissant un taux de placement plus que satisfaisant a été abolie. La MRCVG s'est opposée à cette abolition, mais il était trop tard. Même au niveau local, à la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, on était prêt à laisser tomber le cours d'armurerie à la faveur d'autres options. Depuis deux ans, nous tentons de récupérer un cours d'armurerie diminué conduisant à un AEP, 600 heures de formation au lieu de 1 200, en collaboration avec la CSHBO et Réseautact.

La MRCVG a aussi travaillé très fort avec la RIAM (Régie inter municipale de l'aéroport de Maniwaki) pour la mise en valeur de nos infrastructures aéroportuaires. Notre aéroport est nettement sous-utilisé et il est de notre responsabilité de la faire connaître et de recruter de nouveaux utilisateurs. Oui, il est permis d'espérer que la Vallée-de-la-Gatineau développe un créneau relié à l'aéronautique. La MRCVG est devenue membre d'Aéro-Montréal, l'organisme responsable de la grappe aéronautique/aérospatiale au Québec.

Quand on veut développer une région, innover, sortir des sentiers battus, inévitablement, on fait face à des opposants qui ne veulent pas de développement. Il y a bien sûr des gens qui ne veulent pas être dérangés et alors on parle du phénomène du NIMBY (Not in my back yard). Il y a des gens qui sont contre tout projet qui nécessite des investissements et qui pourrait contribuer à faire augmenter les taxes.

Fonctionnaires et politiciens de la MRCVG ont dû consacrer beaucoup d'efforts et d'énergie à gérer des dossiers de développement faisant face à des difficultés d'acceptabilité sociale. Ce fut le cas notamment d'un projet de camping, à Cayamant, d'un autre semblable à Déléage, d'un parc industriel à Grand-Remous et du pavage de la piste cyclable entre Messines et Gracefield.

Il s'agit d'une nouvelle réalité qui force les institutions comme les MRC et les municipalités locales, comme les gouvernements supérieurs à faire preuve de transparence et à mieux informer les contribuables sur tous les projets de développement susceptibles de nuire à la

quiétude, à la qualité de vie et à l'environnement. On n'y échappe pas et c'est comme ça partout au Québec.

En début de mandat, je m'étais engagé à travailler en plus étroite collaboration avec les communautés des Premières Nations sur le territoire de la MRCVG. Tout au long de mon mandat j'ai multiplié les rencontres avec Gilbert et Jean-Guy Whiteduck qui se sont succédé comme chefs de Kitigan Zibi, j'ai eu quelques contacts avec le Grand Conseil tribal Algonquin et dans le cas du Lac Barrière, j'ai été exposé à la négociation relative aux coupes de bois, par l'intermédiaire du comité forêt (harmonisation). On n'y échappe pas. On doit travailler en très étroite collaboration avec les Premières Nations, dans un esprit de respect mutuel de nos différences culturelles et par souci de créer des situations Win Win.

En matière de développement social, le défi est de taille. Les organismes sociaux et communautaires se sentent un peu abandonnés depuis la disparition de la CRÉO. Heureusement, la Table de développement social de la Vallée-de-la-Gatineau est en train de se restructurer pour mieux répondre aux besoins des organismes et les accompagner auprès des agences et ministères des gouvernements supérieurs. J'ai eu le privilège de présider la TDS avec des gens dévoués et fort compétents.

En matière d'environnement, nous travaillons de plus en plus en étroite collaboration avec les organismes de Bassins Versants et les associations de lacs et de villégiateurs. Nous ne sommes pas toujours d'accord, surtout en matière de développement économique, mais nous devons apprendre à travailler ensemble, à concilier les intérêts de résidents et ceux des villégiateurs. Les résidents veulent des jobs et les villégiateurs, du moins certains, veulent la paix, la tranquillité, la quiétude! – Là où nous sommes tous d'accord, c'est l'importance de préserver la qualité de l'environnement (eau, air, sol) pour les générations à venir.

Conclusion

J'ai adoré ma job! Ce fut un privilège de travailler avec les 17 maires des municipalités de la MRCVG, des gens dévoués qui, chacun à sa façon, a à cœur le maintien d'une saine qualité de vie des contribuables qu'ils/elles représentent. Je tiens à les remercier de leur collaboration et de leur compréhension qui ont permis de maintenir un climat de convivialité et d'entraide au sein du conseil des maires au cours des quatre dernières années.

Je suis heureux de dire que la MRCVG forme un tout et qu'heureusement, on n'entend à peu près plus parler des divisions nord-sud. J'espère que ça va continuer, car divisés nous sommes faibles!

Au cours de la dernière année, la MRCVG a lancé une invitation à la MRC Pontiac et la MRC Témiscamingue pour unir nos voies et nos forces pour convaincre les Gouvernements et la communauté d'affaires qu'il est viable et rentable d'investir chez nous.

À trois, nous avons investi dans une étude qui porte le nom de Cap sur l'Ouest, une estimation des retombées économiques et fiscales de la valorisation du potentiel des MRC Pontiac, Témiscamingue et Vallée-de-la-Gatineau. Cette étude doit conduire à un plan d'actions concrètes visant la rétention et l'expansion des entreprises existantes sur nos territoires

respectifs et la prospection de nouveaux investissements autant publics que privés pour créer de nouveaux emplois, attirer des jeunes diplômés, des jeunes familles et les retenir chez nous.

Si on veut que ça change, on doit arrêter de faire ce que l'on est habitué de faire! – Nous avons tout pour réussir, encore faut-il y croire et poser des gestes concrets.

Merci à 42 pour cent de la population qui m'a fait confiance en novembre 2013 comme préfet élu. J'ai fait de mon mieux.

Michel Merleau, préfet